

Événements : un regard extérieur

Publié le 16 janvier 2005 · 12 min de lecture

« La Porte latine vous propose une analyse des « événements » vus par « un observateur de l'extérieur », Yves Chiron, Professeur d'Histoire religieuse. »

« Nous remercions monsieur Yves Chiron de nous avoir gracieusement autorisé à publier son étude extraite de sa revue numéro 69, du 16 janvier 2005. »

Crise d'autorité et/ou crise d'identité

L'abbé Régis de Cacqueray, Supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie X, en présentant ses vœux pour 2005, a estimé que l'année écoulée avait été, pour la FSSPX, « riche en grâces et en épreuves ». Parmi les « épreuves », il cite comme la plus douloureuse « l'affaire de la mutinerie bordelaise ».

On ne rappellera pas ici les différents épisodes de cette « mutinerie » – qui a encore des prolongements –, même si les événements et leurs enjeux n'ont guère été compris par la presse, hormis les publications traditionalistes ou proches du milieu traditionaliste.

Au fil des semaines, puis des mois, les péripéties et les arguments, les prétextes et les justifications des uns et des autres sont passés au second plan et des différends fondamentaux ont commencé à être exprimés publiquement. Des différends qui portent sur la conception spirituelle du sacerdoce et sur les méthodes de l'apostolat.

Sans prétendre présenter de manière exhaustive les deux conceptions en présence, on relèvera simplement les arguments les plus significatifs des uns et des autres.

Les « règles exactes »

Dans le n° 266 de Mascaret (novembre 2004), l'abbé Christophe Héry, exclu de la FSSPX pour avoir soutenu l'abbé Philippe Laguérie, explique la crise des mois passés par ce qu'il estime être une « conception erronée de la sainteté sacerdotale » : « Il se répand, écrit-il, une conception erronée de la sainteté sacerdotale prise comme but du sacrement, rapportée seulement au sacrifice intérieur et prétendument mise en danger par la « dissipation » du ministère. » Il rejette l'accusation d'« activisme » portée contre les prêtres sanctionnés ou admonestés.

D'autre part, sur différents sites internet (Item puis Le Forum catholique), un prêtre de la FSSPX, qui signe simplement « Daniel », a pris la défense des abbés Laguérie, Héry et de

Tanoüarn. Faisant référence aux règles de vie précises définies par les statuts de la FSSPX, il écrit avec une franchise brutale, que les intéressés auront d'ailleurs pu juger maladroite : « la règle est faite pour la sainteté sacerdotale et non le prêtre pour la règle. Et si les abbés Laguérie et Héry étaient de bons prêtres sans appliquer les règles exactes de la Fraternité. (.) Et combien d'autres prêtres ne suivent pas les statuts, mais ne sont pas inquiétés parce qu'ils n'ouvrent pas d'églises en vexant les autorités. »

L'américanisme

Ce qui est en jeu, dans la crise de Bordeaux, est donc bien une conception divergente du sacerdoce et de l'apostolat. Au sein de la FSSPX, deux voix autorisées l'ont clairement affirmé ces derniers temps. L'abbé de Cacqueray, sur le site officiel de la FSSPX, La Porte Latine, écrit : « La réponse à nos difficultés ne consistera certainement pas à retomber dans les erreurs de l'américanisme et à envisager l'apostolat en lui-même comme le moyen unique de notre sanctification. Il peut certes y contribuer fortement mais dans la mesure où il est bien comme un débordement de notre vie intérieure. Autrement, il est malheureusement possible de rencontrer des apôtres qui se dessèchent dans un apostolat devenu très humain. »

La référence à l'« américanisme » est discrète et pourtant elle peut être comprise comme la clef de lecture de la crise actuelle par le Supérieur de district. Si l'on se réfère à la lettre de Léon XIII qui, en 1899, a condamné l'américanisme, on lit les reproches suivants : « Ils pensent qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, afin que la puissance et la vigilance de l'autorité étant, jusqu'à un certain point, restreintes, il soit permis à chaque fidèle de développer plus librement son initiative et son activité. (.) ces amateurs de nouveautés vantent outre mesure les vertus naturelles comme si elles répondaient davantage aux mœurs et aux besoins de notre temps, et comme s'il était préférable de les posséder, parce qu'elles disposeraient mieux à l'activité et à l'énergie. (.) À cette opinion sur les vertus naturelles se rattache étroitement une autre opinion qui partage comme en deux classes toutes les vertus chrétiennes : les passives et les actives, suivant leur expression. Ils ajoutent que les premières convenaient mieux aux siècles passés, tandis que les secondes sont mieux adaptées au temps présent. Que faut-il penser de cette division des vertus ? La réponse est évidente, car de vertu vraiment passive, il n'en existe pas et il n'en peut exister. » (Lettre *Testem benevolentiae* au card. Gibbons, 22.1.1899, Actes de Léon XIII, t. V).

Certaines des erreurs de l'américanisme ont-elles été reprises, *mutatis mutandis*, par les abbés Laguérie, Héry et de Tanoüarn ? Le texte de l'abbé de Cacqueray ne l'affirme pas, pas plus qu'il ne cite aucun nom de personnes. Mais la référence doctrinale est explicite.

On ajoutera qu'avant même la crise bordelaise, l'abbé de Cacqueray a, dans son gouvernement du District de France, voulu renforcer la vie spirituelle et la vie communautaire des prêtres de la FSSPX dans leur prieuré ou leur école. Aussi, au-delà de la question de l'obéissance, il interprète la crise bordelaise comme une crise de l'identité sacerdotale chez certains prêtres de la Fraternité Saint-Pie X.

On reliera à ce souci du Supérieur de district, l'intervention remarquée de l'abbé Michel Simoulin. Ancien curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et ancien supérieur du district d'Italie, aujourd'hui

aumônier du Cours Saint-Thomas d'Aquin à Romagne, il a répondu avec une clarté tranchante à l'article de l'abbé Héry sur la sainteté sacerdotale. Il écrit, dans un texte reproduit sur le site La Porte Latine :

« La finalité de la Fraternité est clairement exprimée dans ses Statuts. Il s'agit bel et bien de la formation des saints prêtres et de l'aide aux prêtres pour la préservation de cette sainteté, afin de donner à l'Eglise des prêtres aptes à obtenir « le salut des hommes pour la gloire de Dieu ».

La finalité du séminaire est « la formation de prêtres zélés et généreux » (décret d'érection de la Fraternité, 1.11.1970), c'est-à-dire préparer des candidats au sacerdoce suffisamment munis des vertus nécessaires au sacerdoce, à savoir la science suffisante et la sainteté de vie, ou une vertu éminente (cf. saint Thomas, Suppl. 35, 1 ad 3 – 35,4 – 36,1 et 2).

Cela dit, tout est dit et tout est clair. La confusion et le malaise ne peuvent exister que chez les prêtres qui n'admettent pas ou supportent difficilement les contraintes et les conditions de vie que leur imposent les Statuts de la Fraternité dans le but de leur conserver les vertus nécessaires à l'exercice fructueux de leur apostolat. »

Des précédents historiques

La crise que traverse la FSSPX depuis quelques mois n'est pas la première de son histoire. Comme dans toute société religieuse, la Fraternité sacerdotale, créée il y a trente-cinq ans par Mgr Lefebvre, a connu des départs, des scissions et des exclusions. En 1980, l'abbé Claude Barthe, ordonné prêtre à Ecône l'année précédente, est expulsé de Saint-Nicolas du Chardonnet pour sédévacantisme. En 1988, plusieurs prêtres qui refusent d'approuver les sacres épiscopaux accomplis cette année-là par Mgr Lefebvre, fondent la Fraternité Saint-Pierre reconnue par le Saint-Siège. Sans être exhaustif, on pourrait citer encore, plus récemment, la fondation de l'Institut Saint-Philippe Néri, à Berlin, par l'abbé Goesche, ancien membre de la FSSPX ; l'Institut a été reconnu par le Saint-Siège en 2004.

Mais, de l'avis même du Supérieur de district actuel, la crise bordelaise (et parisienne) a été « la plus lourde des croix rencontrées par le district de France cette année et, aux dires des plus anciens de la Tradition, depuis sa fondation ».

Cette crise n'est-elle qu'un épisode de plus d'une histoire déjà longue, épisodes inévitables dans des sociétés religieuses qui sont aussi des sociétés d'hommes où s'affrontent opinions divergentes et tempéraments différents ? Ou est-elle le révélateur d'une crise plus profonde et plus fondamentale comme en ont connue dans leurs premières décennies nombre d'ordres religieux et de congrégations ? Des crises qui leur ont permis de mieux définir leur vocation spécifique et de mieux établir leurs structures de fonctionnement.

On ne prendra que deux exemples dans le passé : la « refondation » des Constitutions de l'ordre capucin en 1536, onze ans après les débuts de cette nouvelle famille franciscaine ; et la crise « portugaise » qui affecte les Jésuites en 1553, près de vingt ans après le célèbre vœu de Montmartre (15.8.1534).

L'ordre capucin fut, à son origine, une volonté de retourner aux sources les plus pures du francis-

canisme. En 1525, un franciscain de l'Observance, Matteo de Bascio quitta secrètement son couvent pour demander au pape de vivre en ermite selon la tradition franciscaine. Après bien des péripéties, deux autres religieux, Ludovico de Fossombrone et son frère Raffaele, le rejoignirent. En 1529, la jeune congrégation, approuvée l'année précédente par le pape Clément VII, tint un premier Chapitre général à Albacina au cours duquel furent rédigées les premières Constitutions de l'ordre. L'expansion que connurent les Capucins n'empêcha qu'ils connurent dans les années suivantes de graves crises[1] : les Franciscains de l'Observance faillirent réussir à obtenir la suppression de la jeune congrégation puis les deux premiers Ministres généraux (Matteo de Bascio et Ludovico de Fossombrone) quittèrent successivement leur ordre, la même année (1536). Mais les Capucins surent réagir à ces crises successives en adoptant, en 1536 aussi, de nouvelles Constitutions qui, sans rompre avec les principes définis à Albacina, introduisaient les adaptations nécessaires.

Chez les Jésuites, un des fondateurs, Simon Rodriguez, entra en conflit avec saint Ignace de Loyola après quelques années. Ce fut, dit un des historiens récents de la Compagnie de Jésus, « une crise d'autorité et d'identité » [2]. Rodriguez était provincial de la Compagnie au Portugal. On lui reprocha de tolérer ou d'encourager des pratiques de pénitence trop sévères et aussi « le caractère inconstant et arbitraire de son gouvernement ». Convoqué à Rome par saint Ignace pour discuter de la situation de la Compagnie au Portugal, Rodriguez ne s'y rendit que bien plus tard. Il y critiqua certaines parties des Constitutions de la Compagnie de Jésus. Finalement, saint Ignace nomma un nouveau Provincial pour le Portugal et nomma Rodriguez Provincial de l'Aragon. Celui-ci n'obtempéra qu'avec beaucoup de difficultés. La crise portugaise n'était pas finie. Saint Ignace chargea Miguel de Torres de mener une visite de la Province. Elle se solda par le départ ou le renvoi de plusieurs dizaines de jésuites. Puis, prétextant des ennuis de santé, Rodriguez revint au Portugal. Saint Ignace eut beaucoup de peine à lui faire quitter Lisbonne et à le faire venir à Rome.

Jugé coupable de désobéissance, Rodriguez fut sanctionné par une assignation à résidence. De ces différents épisodes, résumés à grands traits, on retiendra le jugement de John O'Malley : « C'est dans ce contexte [la crise portugaise] qu'Ignace adresse aux membres de la province du Portugal sa lettre sur l'obéissance, datée du 26 mars 1553, de toute sa correspondance, peut-être la plus célèbre. Il n'est pas douteux que les événements du Portugal aient urgé son caractère appuyé sur l'obéissance dans la Compagnie, et aient été aussi l'occasion de la définir plus étroitement comme idéal de la vie religieuse. La lettre est bientôt imprimée et il est requis de la lire à table dans toutes les maisons de la Compagnie à intervalles réguliers. »

La crise qu'a connue et que connaît la FSSPX est-elle assimilable à la crise d'identité qui a affecté, dans les premières décennies de leur histoire, ces deux grands ordres religieux ? Il n'appartient sans doute pas à un observateur extérieur d'apporter une réponse péremptoire.

Le prochain Chapitre général de la FSSPX aura lieu en 2006. Un nouveau Supérieur général y sera élu. L'actuel Supérieur général, Mgr Fellay, peut y être réélu pour un nouveau mandat de douze ans ou un autre candidat peut le remplacer. Quoi qu'il en soit, ce prochain Chapitre général pourrait être l'occasion de modifier ou de préciser les Statuts qui régissent actuellement la FSSPX.

La Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X n'est pas, actuellement, une congrégation religieuse dont les membres prêtent des vœux de religion (pauvreté, chasteté, obéissance). Le prochain Chapitre général pourrait modifier les Statuts actuels qui définissent l'identité sacerdotale de ses membres et la spécificité de la vocation de la FSSPX. Cela passerait-il par une insistance plus grande, dans les Statuts, sur la pratique des vertus qui correspondent aux vœux traditionnels de religion ?

Encore une fois, ce n'est pas à un observateur extérieur à s'immiscer dans une question aussi essentielle. On relèvera néanmoins, pour finir, l'insistance avec laquelle l'abbé de Cacqueray évoque le nécessaire recentrage de la FSSPX sur la « vie intérieure », comme moyen premier de l'apostolat :

« Nous pensons devoir évoquer ici les vertus évangéliques d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Certes, ni les prêtres de la Tradition, ni les fidèles, ne prononcent les vœux qui correspondent aux deux premières mais ne doivent-ils pas rivaliser d'autant plus avec les sociétés religieuses pour en posséder l'esprit encore mieux qu'elles ? (.) ce n'est pas par l'escamotage de la vie intérieure que nous obtiendrons un apostolat plus fécond mais c'est dans la pratique d'une perfection évangélique supérieure que se forment les plus généreux apôtres de Jésus-Christ. »

Yves Chiron

Notules

[1] P. Mariano D'Alatri, I Cappucini. Storia d'une famiglia francescana, Rome, Istituto Storico dei Cappucini, 1994 et Ludovico da Fossombrone e l'ordine dei Cappuccini, sous la direction de Vincenzo Criscuolo, Rome, Istituto Storico dei Cappucini, 1994.

[2] P. John W. O'Malley s.j., Les premiers jésuites. 1540–1565, Desclée De Brouwer/Bellarmin, 1999.

Source : laportelatine.org/actualite/evenements-un-regard-exterieur

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France